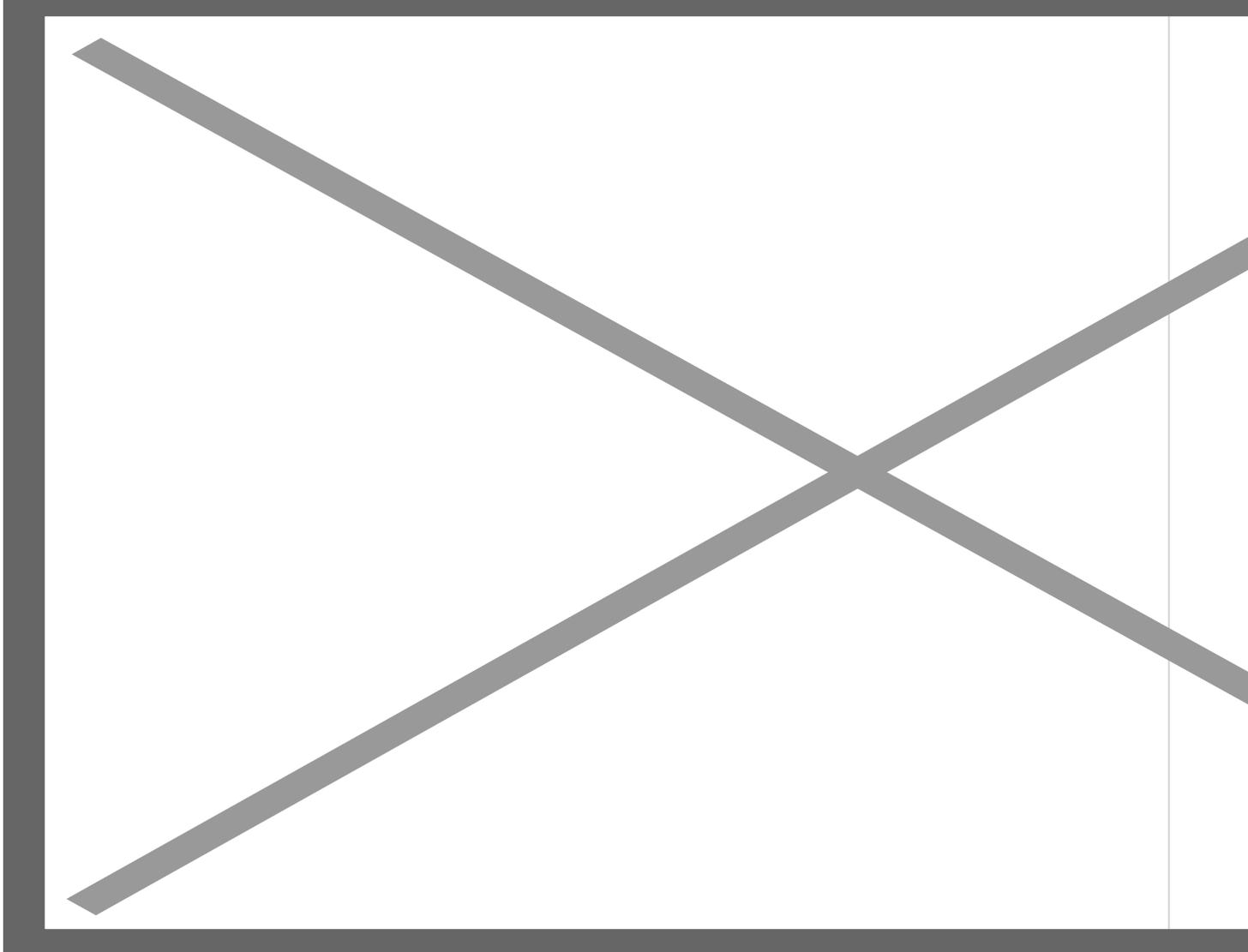


Chili : Le projet de loi sur la réduction des heures de travail franchit une nouvelle étape

Image not found or type unknown



La Havane, 6 avril, (RHC)- La Commission du Travail de la Chambre des Députés chilienne a approuvé mercredi le projet de loi visant à réduire la semaine de travail à 40 heures.

Ce projet de loi doit faire maintenant l'objet d'un vote en séance plénière de la Chambre des députés.

Si elle est approuvée, l'initiative sera prête à être promulguée par le président de la République, Gabriel Boric.

Le projet de loi a été adopté à l'unanimité par le Sénat le 21 mars et prévoit une réduction progressive de la semaine de travail de 45 à 40 heures d'ici 2028.

Il contient une série d'avantages, parmi lesquels la possibilité de travailler quatre jours par semaine et de se reposer trois, ainsi que l'offre d'aménagements d'horaires pour les personnes s'occupant d'enfants et d'adolescents jusqu'à 12 ans.

L'idée a été lancée en 2017 par Camila Vallejo, alors députée et actuelle ministre secrétaire générale du gouvernement, et par la législatrice, Karol Cariola, toutes deux membres du Parti communiste chilien.

Le gouvernement espère promulguer la loi avant le 1er mai, date de la Journée internationale des travailleurs.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/318852-chili-le-projet-de-loi-sur-la-reduction-des-heures-de-travail-franchit-une-nouvelle-etape>



Radio Habana Cuba